



Communiqué de presse

Embargo: 23.06.2009, 12:00

.....

16 Culture, médias, société de l'information, sport

N° 0351-0906-90

Pratiques culturelles en Suisse – enquête 2008

Des jeunes très actifs au plan culturel

Berne, Neuchâtel, 23.06.2009 (OFC/OFS) – **Aller à des concerts, visiter des monuments, aller au cinéma sont les activités culturelles les plus répandues en Suisse, puisqu'elles sont pratiquées par deux tiers environ de la population. Ce sont les jeunes qui ont tendance à profiter le plus de l'offre culturelle, notamment en ce qui concerne le cinéma et les concerts. Des facteurs comme le niveau de formation ou encore le revenu du ménage jouent un rôle important dans l'accès à la culture. La pratique individuelle, en amateur, joue un rôle important, surtout dans le domaine de la musique. Tels sont les principaux résultats que vient de publier l'Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec l'Office fédéral de la culture (OFC).**

Depuis 1988, les pratiques culturelles n'avaient plus fait l'objet d'une étude nationale de l'OFS. Basée sur une enquête représentative menée fin 2008 sur la population résidente permanente de 15 ans et plus, cette étude comble une lacune. Un module approfondi sur la musique fournit des résultats détaillés sur ce domaine très populaire : ainsi, près de 9 personnes sur 10 écoutent de la musique, dont près de la moitié chaque jour. Les envies d'effectuer plus d'activités culturelles ainsi que les obstacles à cet égard ont également été analysés. Cette étude fournit des bases empiriques pour la politique culturelle en Suisse.

Des activités culturelles répandues, mais peu assidues

En 2008, les deux tiers de la population résidente permanente en Suisse ont assisté à des concerts en tous genres, visité des monuments et des sites historiques ou archéologiques ou ont été au cinéma. Environ 40% à 50% des personnes ont visité des musées historiques, techniques, régionaux, etc., fréquenté des « autres spectacles » (revues, cirque, son et lumière, etc.), visité des musées ou expositions d'art et galeries ou ont été au théâtre. Environ un tiers de la population est allée à la bibliothèque (loisirs) et à des festivals, et un individu sur cinq s'est rendu dans les bibliothèques pour son travail ou sa formation ainsi qu'à des spectacles de danse/ballet. Ces chiffres rejoignent ceux

obtenus au niveau international. La majorité des activités ont été pratiquées de manière occasionnelle (1 à 6 fois dans l'année), sauf pour les bibliothèques, dont la fréquentation a été régulière (7 fois ou plus) dans la moitié des cas, et pour le cinéma.

Un accès à la culture qui demeure inégalitaire

La pratique des activités culturelles n'est pas égale pour tous. La plupart des activités sont pratiquées avant tout par les jeunes : les 15-29 ans ont plus souvent visité des monuments ou des sites que les personnes de 60 ans et plus. La « tendance jeune » est très marquée aussi pour le cinéma ou les festivals. L'influence du niveau de formation demeure très forte, quelle que soit l'activité culturelle (pour les musées d'art et les galeries, on passe de 16% de fréquentation chez les personnes diplômées du degré secondaire I à 62% chez celles ayant une formation du degré tertiaire). Le revenu du ménage joue également un rôle important dans l'accès à la culture. Il y a par ailleurs un effet ville-campagne – ces activités sont en général plus pratiquées dans les zones urbaines – et des différences par région linguistique : les Alémaniques ont davantage fréquenté les musées historiques ou techniques, les Romands les musées d'art et les galeries.

Une envie d'en faire plus et de multiples obstacles

Près de 60% des personnes interrogées souhaiteraient aller plus souvent à des concerts et autres spectacles musicaux, 40% plus souvent au cinéma et un petit tiers plus souvent au musée. 42% de la population souhaite aussi voir plus souvent des représentations théâtrales ou des spectacles de danse, une activité plus rare. Les obstacles les plus souvent cités sont, loin devant, le temps et les horaires, suivis des coûts, de l'entourage familial ou social et de la limitation de l'offre culturelle. Des facteurs personnels (fatigue, santé, etc.) sont aussi avancés comme arguments, de même que le manque de moyens de transport ou d'informations sur l'offre. Les attitudes et les goûts (manque d'intérêt, etc.) sont moins souvent cités.

La culture par intérêt personnel et pour le plaisir

L'OFC est d'avis que les résultats de l'enquête confirment l'intérêt de la population pour l'offre culturelle en Suisse. Ces résultats montrent en outre que l'idée très répandue selon laquelle les jeunes s'intéressent peu à la culture n'est pas fondée. A la différence des personnes plus âgées, les jeunes déclarent plus souvent profiter de l'offre culturelle plutôt par plaisir que par intérêt personnel. Mais le plaisir joue un rôle important également chez les personnes plus âgées. La politique culturelle doit donc tenir compte de ces deux aspects du recours à l'offre culturelle.

Soif de culture

Il est réjouissant de noter que la volonté de pratiquer davantage d'activités culturelles est présente chez les gens de tous les niveaux de formation. Elle est plus marquée chez les personnes diplômées d'une haute école, qui sont déjà les plus actives au plan culturel, que chez celles des autres niveaux de formation. Pour la politique culturelle, cela signifie que les écoles sont des partenaires importants pour la promotion des intérêts culturels. Il importe de sensibiliser les élèves à la culture et aux activités culturelles dès le début de l'école obligatoire.

Des perspectives réjouissantes pour la politique culturelle suisse

La loi sur l'encouragement de la culture (LEC), actuellement en discussion au Parlement, prévoit de développer la statistique culturelle, qui ne porte actuellement que sur les bibliothèques, les films ou le cinéma et les pratiques culturelles. Le but est qu'elle fournisse des informations sur les pratiques culturelles de la population, mais aussi sur les subventions des pouvoirs publics et les contributions du secteur privé à la culture. Pour l'OFC, elle constituera un instrument utile pour mener une politique

culturelle qui répond aux besoins des différents acteurs (Confédération, cantons, communes et secteur privé) et permettra, grâce à des données fondées, de mieux définir les priorités au plan politique.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE
Communication

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

.....
Renseignements:

Olivier Moeschler, OFS, Section Politique, culture et médias, tél.: +41 32 713 69 67

Stéphanie Vanhooydonck, OFS, Section Politique, culture et médias, tél.: +41 32 713 69 60

Stéphanie Andrey, OFC, Section Culture et société, tel. +41 31 324 10 69

.....
Nouvelles parutions:

Les pratiques culturelles en Suisse – Enquête 2008. Premiers résultats, n° de commande: 1062-0900.
Prix: gratuit

.....
Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [16 - Culture, médias, société de l'information, sport](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

Service de Communication OFC, Anne Weibel, Cheffe Communication, tél. : 031 322 79 85,
e-mail : anne.weibel@bak.admin.ch